



Grand-Duché de Luxembourg  
Ministère d'État

# Bulletin de documentation

## SOMMAIRE

- La naissance et le baptême de Son Altesse Royale  
la Princesse Alexandra ..... 1
- La visite d'Etat à Luxembourg de Monsieur Vaclav Havel,  
Président de la République Fédérative Tchèque  
et Slovaque ..... 10
- L'ordination épiscopale de Monseigneur Fernand Franck,  
Archevêque de Luxembourg ..... 15

2 / 1991

Janvier-Février-Mars

**Service Information et Presse  
Luxembourg - 10, boulevard Roosevelt**

# La naissance et le baptême de Son Altesse Royale la Princesse Alexandra

Le 16 février 1991, à 16.30 heures, à la Maternité Grande-Duchesse Charlotte à Luxembourg, Son Altesse Royale la Grande-Duchesse Héritière a donné le jour à une fille qui portera les noms de Alexandra - Joséphine - Teresa - Charlotte - Marie - Wilhelmine. La naissance du quatrième enfant, la première fille du Couple héritier a été saluée par 21 coups de canon tirés par une batterie d'artillerie mise en place par l'Armée sur les hauteurs du Fort Thüngen.

La nouvelle de l'heureuse délivrance de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse Héritière fut portée officiellement à la connaissance du peuple luxembourgeois par un communiqué officiel du Maréchalat de la Cour ainsi que par la publication dans le Memorial du 21 février 1991 du texte suivant par les membres du Gouvernement :

## Naissance de Son Altesse Royale la Princesse Alexandra

Nous nous empressons de faire connaître l'heureuse délivrance de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse Héritière, qui vient de donner le jour à une Princesse qui portera les noms de ALEXANDRA - JOSEPHINE - TERESA - CHARLOTTE - MARIE-WILHELMINE.

Grâce à Dieu, la Mère et l'Enfant se portent bien.

Luxembourg, le 21 février 1991.

*Les Membres du Gouvernement,*

**Jacques Santer  
Jacques F. Poos  
Fernand Boden  
Jean Spautz  
Jean-Claude Juncker  
Marc Fischbach  
Johny Lahure  
René Steichen  
Robert Goebbels  
Alex Bodry  
Georges Wohlfart  
Mady Delvaux-Stehres**

Au nom du Gouvernement, le Premier Ministre fit parvenir à Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse ainsi qu'à Leurs Altesses Royales le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière des télégrammes de félicitations.

Le 21 février, Monsieur Jacques Santer, Premier Ministre, accompagné de Monsieur Marc Fischbach, Ministre de la Justice, du Maréchal de la Cour, Monsieur Marcel Mart et de Madame Lydie Wurth-Polfer,

Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, se rendit à la Maternité Grande-Duchesse Charlotte pour procéder avec Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier à la signature de l'Acte de Délivrance constatant la naissance de Son Altesse Royale la Princesse Alexandra. L'Acte de naissance a été signé ensuite par Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier en tant que père déclarant et Madame Lydie Wurth-Polfer, en sa qualité d'Officier de l'Etat civil. Nous reproduisons ci-après l'Acte de Délivrance et l'Acte de naissance.

## Acte de délivrance

L'an mil neuf cent quatre-vingt-onze, le vingt et un février, à onze heures trente,

Nous Jacques SANTER, Premier Ministre, Ministre d'Etat,

et Marc FISCHBACH, Ministre de la Justice,

Nous sommes rendus au Centre Hospitalier de Luxembourg, Maternité Grande-Duchesse Charlotte à Luxembourg, où étant

Son Altesse Royale le Prince Henri - Albert - Gabriel - Félix - Marie - Guillaume, Grand-Duc Héritier de Luxembourg, Prince Héritier de Nassau, Prince de Bourbon de Parme, né au Château de Betzdorf, le 16 avril 1955,

Nous a fait connaître l'heureuse délivrance de Son Auguste Epouse, Son Altesse Royale la Princesse Maria Teresa, Grande-Duchesse Héritière de Luxembourg, née à Marianao, La Havane, le 22 mars 1956,

Qui a mis au monde le seize février mil neuf cent quatre-vingt-onze, à seize heures trente à ladite Maternité Grande-Duchesse Charlotte, un enfant qui nous a été présenté et que nous reconnaissons, avec les témoins, être du sexe féminin et qui recevra les prénoms Alexandra - Joséphine - Teresa - Charlotte - Marie - Wilhelmine.

En foi de quoi, Nous Premier Ministre, Ministre d'Etat, et le Ministre de la Justice, avons, en présence des témoins, dressé en double exemplaire le présent procès-verbal dont nous avons donné lecture à Son Altesse Royale le Prince Henri - Albert - Gabriel - Félix - Marie - Guillaume, Grand-Duc Héritier de Luxembourg, Prince Héritier de Nassau, Prince de Bourbon de Parme, Père de la Princesse nouveau-née, ainsi qu'aux témoins ci-après désignés, à savoir :

Monsieur Marcel MART, Maréchal de la Cour et

Madame Lydie WURTH-POLFER, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, qui, en sa qualité d'Officier de l'Etat civil dressera l'acte de naissance en conformité des dispositions légales en vigueur,

et ont, le Père déclarant et lesdits témoins, signé avec nous le présent procès-verbal dont un exemplaire sera déposé aux Archives de la Maison Grand-Ducale et l'autre aux Archives Nationales.

## Acte de naissance

L'an mil neuf cent quatre-vingt-onze, le vingt et un du mois de février, à onze heures trente minutes,

Nous Lydie Polfer, Bourgmestre, Officier de l'état civil de la Ville de Luxembourg, canton de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

Nous nous sommes rendus au Centre Hospitalier, Maternité Grande-Duchesse Charlotte à Luxembourg, où, son Altesse Royale le Prince Henri, Grand-Duc Héritier de Luxembourg, Nous a déclaré la naissance d'un enfant du sexe féminin, né à Luxembourg, au Centre Hospitalier, Maternité Grande-Duchesse Charlotte, route d'Arlon, le seize février, à seize heures trente minutes,

Que cet enfant est la fille de Son Altesse Royale le Prince Henri-Albert-Gabriel-Félix-Marie-Guillaume, Grand-Duc Héritier de Luxembourg, Prince Héritier de Nassau, Prince de Bourbon de Parme, né au Château de Betzdorf, le seize avril mil neuf cent cinquante-cinq,

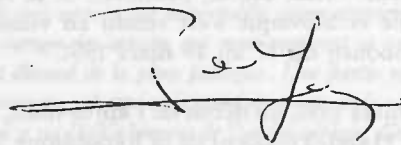
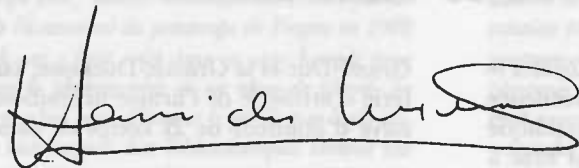
Et de Son Altesse Royale la Princesse Maria Teresa, Grande-Duchesse Héritière de Luxembourg, née à Marianao, Province de la Havane, Cuba, le vingt-deux mars mil neuf cent cinquante-six,

Conjoints, domiciliés ensemble à Luxembourg, Palais Grand-Ducal, résidant au Château de Fischbach, commune de Fischbach,

Que l'enfant portera les prénoms de: Alexandra-Joséphine-Teresa-Charlotte-Marie-Wilhelmine.

En foi de quoi Nous Lydie Polfer, Bourgmestre, Officier de l'état civil, avons dressé le présent acte et l'avons inscrit dans les registres aux actes de naissances de la Ville de Luxembourg.

Nous avons aux lieu, jour et heure susmentionnés donné à Son Altesse Royale le Prince Henri-Albert-Gabriel-Félix-Marie-Guillaume, Grand-Duc Héritier de Luxembourg, Prince Héritier de Nassau, Prince de Bourbon de Parme, père de l'enfant nouveau-né, lecture du présent acte qu'il a signé avec Nous.





La cérémonie du baptême de Son Altesse Royale la Princesse Alexandra s'est déroulée le dimanche 23 mars 1991 en l'église paroissiale de Fischbach en présence de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière, des Princes Guillaume, Félix et Louis, de Son Altesse Impériale et Royale la Princesse Maria-Anna Galitzine, marraine, de Son Altesse le Prince Michel de Ligne, parrain, des grands-parents, Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, la Duchesse Elisabeth de Hohenberg, la Princesse Alix de Ligne, l'Archiduc Christian et l'Archiduchesse Marie-Astrid

de Habsbourg. Monsieur Jacques Santer, Premier Ministre, Monsieur Marc Fischbach, Ministre de la Justice, Monsieur Charles Thilgen, Bourgmestre de Fischbach, assistaient également à la cérémonie. La Princesse Alexandra fut baptisée par Monseigneur Fernand Franck, Archevêque de Luxembourg, assisté du Vicaire général, le Chanoine Mathias Schiltz, de l'Abbé Georges Vuillermoz, Aumônier de la Cour, 1er Secrétaire de l'Archevêché, de l'Abbé Ferdy Fischer, curé-doyen à Mersch, de l'Abbé Jean Bintz, curé à Fischbach et de l'Abbé Jacques Hoffmann, Aumônier au Centre hospitalier à Luxembourg.

## La visite d'Etat à Luxembourg de Monsieur Vaclav Havel, Président de la République Fédérative Tchèque et Slovaque du 17 au 19 mars 1991

Répondant à l'invitation de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, Son Excellence Monsieur Vaclav Havel, Président de la République Tchèque et Slovaque s'est rendu en visite d'Etat à Luxembourg du 17 au 19 mars 1991.

Le 17 mars 1991, au début de l'après-midi, Monsieur Vaclav Havel, Président de la République Tchèque et Slovaque et Madame Olga Havlova furent accueillis à l'aéroport du Findel par Leurs Altesses Royales le

Grand-Duc et la Grande-Duchesse, tandis qu'une batterie d'artillerie de l'armée luxembourgeoise tira une salve d'honneur de 21 coups de canon.

Leurs Altesses Royales présentèrent à Monsieur le Président Havel et à Madame Havlova les membres de la suite luxembourgeoise et Monsieur le Président Havel et Madame Havlova présentèrent à Leurs Altesses Royales les membres de la suite tchèque et slovaque. Après la revue de la troupe, le Grand-Duc

présenta à Monsieur le Président et la Grande-Duchesse présentée à Madame Havlova les personnalités luxembourgeoises venues les accueillir, à savoir : Monsieur Erdogan Sanalan, Ambassadeur de Turquie, doyen du Corps diplomatique, Madame Erna Hennicot-Schoepges, Président de la Chambre des Députés, Monsieur Jacques Santer, Premier Ministre, Ministre d'Etat, Monsieur Jean Spautz, Ministre de l'Intérieur, Monsieur Jean-Claude Juncker, Ministre des Finances, Monsieur Marc Fischbach, Ministre de l'Education Nationale, Monsieur Johny Lahure, Ministre de la Santé, Monsieur René Steichen, Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, Monsieur Robert Goebbels, Ministre de l'Economie, Monsieur Alex Bodry, Ministre de l'Aménagement du Territoire, Madame Mady Delvaux-Stehres, Secrétaire d'Etat à la Santé, Monsieur Prosper Jacques, Président de la Cour Supérieure de Justice, Monsieur Camille Wampach, Procureur Général d'Etat, Madame Lydie Wurth-Polfer, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, le Colonel Armand Bruck, Commandant de l'Armée et Monsieur Claude Bicheler, Bourgmestre de la commune de Niederanven.

Ci-après la liste des membres de la suite qui accompagnèrent Monsieur le Président Havel lors de sa visite d'Etat à Luxembourg : Monsieur Vladimir Dlouhy, Ministre de l'Economie, Monsieur Josef Baksay, Ministre du Commerce Extérieur, Monsieur Karel

Lukas, Ambassadeur de la République Fédérative Tchèque et Slovaque et Madame Lukasova, Monsieur Karel Schwarzenberg, Directeur de la Chancellerie du Président, Monsieur Sasa Vondra, Conseiller du Président et Directeur de la Section de la politique étrangère, Monsieur Michael Zantovsky, Porte-parole du Président, Monsieur Zdenko Pirek, Vice-Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Pavel Tigrid, Membre du Collegium du Président, Monsieur Egon Ditmar, Section de la politique étrangère, Monsieur Vlastimil

*Monsieur le Président,*

*Je saisis l'occasion pour Vous exprimer mes remerciements d'avoir accepté d'inaugurer l'exposition de photographie tchécoslovaque contemporaine que nous Vous présentons dans l'espace du Tutesall.*

*Depuis les recherches de Frantisek Dritikol dans les années 20, les images sensibles de Josef Sudek, les oeuvres de Josef Koudelka, photographe longtemps exilé, devenu mondialement célèbre par les images révoltantes de l'écrasement du printemps de Prague en 1968 jusqu'à Jan Saudek qui s'était exilé dans sa cave humide pour nous faire part dans la photographie de ses rêves de liberté, les artistes de Votre pays n'ont cessé d'étonner le public par l'originalité et la qualité de leur travail. La Tchécoslovaquie connaît une tradition très riche dans la création photographique qui s'est taillée une réputation des plus renommées en Europe.*

*L'exposition que nous inaugurons maintenant est la plus grande manifestation photographique tchécoslovaque à l'étranger et je dois avouer que nous avons profité de l'occasion pour présenter ces 250*

*Bucek, Directeur du Protocole au Ministère des Affaires étrangères.*

Après l'exécution des hymnes nationaux et la présentation des suites, le cortège officiel quitta l'aéroport pour se rendre à Luxembourg, où le Président Havel et Madame Havlova furent salués à leur arrivée au Palais grand-ducal par le Maréchal de la Cour, Monsieur Marcel Mart.

Dans l'après-midi, une visite du tombeau de Jean l'Aveugle à la crypte de la cathédrale figurait au programme. Le Président Havel et Madame Havlova furent accueillis à l'entrée de la crypte par le Chanoine Nicolas Wirtz, curé de Notre-Dame, ainsi que par l'historien Gilbert Trausch, Premier Conseiller de Gouvernement, qui, devant le tombeau de Jean l'Aveugle, retraça les épisodes de la vie de Jean 1er de Luxembourg qui fut roi de Bohême de 1310 à 1346.

De la Crypte, le Président Havel et Madame Havlova se rendirent à la Bibliothèque nationale pour visiter l'exposition «Apassionata Humana - anatomie de la haine, de l'oppression et de l'espoir», une collection de dessins de Jiri Anderle et de textes de Vaclav Havel.

Après une promenade à travers la vieille ville en passant par la Place Clairefontaine à la Place du Marché aux Poissons, le programme prévoyait l'inauguration par le Président Havel de l'exposition «La photographie tchèque et slovaque des années 80» au «Tutesall» de l'ancienne abbaye Neumünster à Luxembourg-Grund. Le Président Havel et Madame Havlova furent accueillis à l'entrée du «Tutesall» par Monsieur Jacques Santer, Premier Ministre, Ministre des Affaires culturelles, et Monsieur Jean Back, Chargé de la direction du Centre National de l'Audiovisuel. A l'occasion de l'inauguration de cette exposition, Monsieur Jacques Santer, Premier Ministre, Ministre des Affaires culturelles, a prononcé le discours suivant :

*images avant qu'elles ne commencent leur tour du monde à travers la France, l'Italie, les pays scandinaves, les Etats Unis...*

*Elle fut préparée par le Ministère de la Culture de Votre pays en collaboration avec le Musée Ludwig de Cologne, MM Reinhold Misselbeck, Vladimir Birgus et Miroslav Vojtechkovsky. 50 auteurs de toutes les générations présentent un vaste aperçu de la création photographique contemporaine en Tchécoslovaquie. Nous y retrouvons les tendances allant du photoreportage à la recherche plastique qui allie photographie et peinture à travers l'art du portrait jusqu'au collage et à la mise en scène surréaliste des plus originales. Je suis certain que notre public saura apprécier l'honnêteté et le courage des artistes qui nous montrent ce qui, dans le temps, fut éliminé de la place publique. Une partie significative, vous l'avez vu, est consacrée aux événements de la révolution fin 1989 qui a vu l'effondrement de l'ancien régime. Ces photographies impressionnantes sont placées à l'entrée de la salle. Elles sont la fin et le début d'une exposition qui nous montre l'homme*

*avec ses rêves et ses fantasmes, mais aussi avec ses douleurs et ses tourments. Nous garderons ces images dans notre coeur.*

*Permettez-moi dès lors de vous présenter cette manifestation en tant que témoignage de reconnaissance, d'abord à Vous, Monsieur le*

Après la visite de l'exposition au «Tutesall», le Président Havel a déposé des fleurs à la Place Jan Pallach. Le Couple présidentiel a rencontré ensuite, à la Place d'Armes, les ressortissants tchèques et slovaques installés au Luxembourg ainsi que les membres de l'Association Tchécoslovaque-Luxembourg et il a visité au Cercle Municipal l'exposition des oeuvres de Iva Mrazkova et Ota Nalezinek.



Dans la soirée, Monsieur Vaclav Havel, Président de la République Fédérative Tchèque et Slovaque et Madame Havlova, accompagnés de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, le Grand-Duc Héritier et le Prince Guillaume, assistaient au Théâtre des Capucins à une représentation de «Catastrophe», pièce de Samuel Beckett écrite en hommage à Vaclav Havel et de «Audience» de Vaclav Havel. A leur arrivée au théâtre, le Couple présidentiel et Leurs Altesses Royales furent salués par Monsieur Jacques Santer, Premier Ministre, Ministre des Affaires culturelles, Monsieur René Steichen, Ministre délégué aux Affaires culturelles, Madame Lydie Wurth-Polfer, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, et Monsieur Marc Olinger, Directeur du Théâtre des Capucins.

Après la représentation, un souper fut offert par Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse

*Président, qui avez su défendre si ardemment les libertés d'expression et culturelles dans votre pays et à vos créateurs dont les oeuvres exposées ici sont symbole de la richesse artistique en Tchécoslovaquie.*

en l'honneur de Monsieur Vaclav Havel, Président de la République Fédérative Tchèque et Slovaque et de Madame Olga Havlova au Palais grand-ducal.

Dans la matinée du 18 mars, Monsieur le Président Havel, accompagné de Monsieur Georges Wohlfahrt, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, se rendit au Monument National de la Solidarité Luxembourgeoise

pour y déposer une couronne de fleurs et ranimer la Flamme du Souvenir. A sa descente de voiture, Monsieur le Président fut accueilli par Monsieur Jacques Santer, Premier Ministre, et le Colonel Armand Bruck, Commandant de l'Armée. Après avoir passé en revue un détachement d'honneur de l'Armée, le Président déposa des fleurs devant le monument et ranima la Flamme du Souvenir. Il se rendit ensuite à l'intérieur du monument pour y signer le Livre d'Or. A la fin de la cérémonie, le Premier Ministre présenta à Monsieur le Président Havel les représentants des associations patriotiques.

Après cette cérémonie, le Président Havel s'est rendu à la Chambre des Députés où il prit la parole à l'occasion d'une séance publique extraordinaire. Nous reproduisons ci-après le compte rendu de cette séance de la Chambre des Députés qui eut lieu sous la présidence de Madame Erna Hennicot-Schoepges.

*Mme la Présidente.* - Monsieur le Président, au nom des représentants du peuple luxembourgeois je vous exprime, Monsieur le Président, notre hommage et notre respect. Votre visite dans cette enceinte en ce moment de tourmente dans l'histoire de l'Europe est synonyme de symbole. Dans les mois à venir, l'Europe devra progresser dans sa volonté d'union. Cela veut dire qu'il faudra vaincre les égoïsmes nationaux.

Pour notre pays, l'instant de votre visite se situe en une période de prospérité économique qui, d'après les pronostics, touche à sa fin. Trouverons-nous la force intérieure de nous détourner d'un matérialisme excessif et de nous préoccuper davantage des choses essentielles de la vie?

Paix, Amour, Réconciliation, votre maxime, Monsieur le Président, nous est un message qui vient fort à propos.

Votre éminente personnalité a marqué votre époque. Vous avez joué un rôle déterminant dans la conquête de la liberté et votre révolution de velours a entraîné dans son courant les séquelles de la confrontation est-ouest. Vous avez plaidé pour la disparition des blocs en Europe, vous avez accéléré le retrait des forces d'occupation, et si désormais le Pacte de Varsovie appartient à l'histoire, c'est parce que votre action politique a rayonné bien au-delà de votre pays, c'est parce que votre vision de la liberté et de la nouvelle Europe a su convaincre.

Dans votre remarquable discours devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en mai dernier vous rêviez d'une politique européenne fondée sur le respect de l'homme et de ses droits, d'une politique qui ne serait pas subordonnée aux intérêts temporaires et particuliers.

En très peu de temps vous avez accompli des progrès considérables. Des élections libres ont eu lieu, confirmant la naissance d'un régime démocratique pluraliste. L'année dernière, votre Assemblée fédérale a adopté une centaine de lois nécessaires pour venir à bout de l'héritage du régime totalitaire. Vous avez institué des garanties juridiques pour le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, pour la coexistence dans l'égalité de vos deux nations et des autres nationalités dans une fédération commune et vous avez pris les premières mesures d'une réforme radicale de votre économie. Mon hommage à l'homme d'Etat que vous êtes, Monsieur le Président, ne sait faire abstraction du philosophe, de l'artiste. Vos réflexions sur l'Etat post-totalitaire, sur l'essai d'une vie en vérité témoignent de la recherche intérieure qui a accompagné votre action politique. Les années d'oppression et de souffrance ont nourri votre sensibilité et votre perception de l'être humain. Votre jeune expérience du pouvoir vous a peut-être donné réponse à vos questions, à moins qu'elle n'en ait soulevé de nouvelles.

A tout jamais le nom de votre belle ville de Prague est lié au printemps de 68 qui fut un début dans l'espérance de la liberté. Permettez-moi de rendre hommage à cet endroit au héros du printemps de Prague, Alexandre Dubcek, Président de votre Assemblée fédérale, ayant souffert sans jamais perdre espoir et auquel j'adresse en ce moment nos sentiments de sympathie et de respect. Un autre mois de mai a secoué en 68 nos démocraties, nos pays libres, appelant aux barricades une jeunesse révoltée contre l'usure et l'enlèvement du pouvoir. Leur action a mis à rude épreuve la démocratie parlementaire, démontrant sa fragilité. La vague de contestations qui s'ensuivit gagna notre société toute entière, les écoles, les familles, se résumant en une crise d'autorité tout court.

Mais aucune autorité n'est établie si elle n'est pas méritée, si elle n'est pas service plutôt que pouvoir.

En vous confiant la Présidence de la République, votre pays a eu le pressentiment que notre époque a besoin de personnages exceptionnels. Votre visite est entourée d'événements culturels, certains de vos compatriotes ont trouvé pied-à-terre ici et nos paysages ont inspiré leur activité. La société multiculturelle que nous sommes devenus témoigne qu'il est possible de créer des liens à travers la reconnaissance d'identités différents. Les liens historiques et culturels entre nos deux pays et leurs capitales expliquent la fierté avec laquelle nous vous accueillons aujourd'hui dans cette enceinte.

Permettez-moi, M. le Président, avant de vous céder la parole, de rappeler les phrases par lesquelles vous avez terminé votre beau discours devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, il y a bientôt un an.

Vous y avez conclu que vous ne concevez pas les 12 étoiles du Drapeau de l'Europe comme l'expression de la fière conviction que les pays qui composent notre continent édifieront le paradis sur terre et, je vous cite :

«Il n'y aura jamais de paradis sur terre. Je m'explique ces 12 étoiles comme une remarque que l'on peut vivre un peu mieux sur terre, si l'on ose de temps en temps fixer son regard sur les étoiles.»

Monsieur le Président, vous avez la parole!

*M. Vaclav Havel, Président de la CSFR.* - Mme la Présidente, en premier lieu, je tiens à vous remercier de vos belles paroles.

Mesdames et Messieurs les Députés, je vous remercie de l'honneur que vous me faites en m'invitant à prendre la parole devant votre Assemblée. Au théâtre on prétend qu'il n'y a pas de petit rôle. J'en ferai une libre paraphrase en disant que nous entrons dans un monde où il n'y aura plus de petits Etats.

L'importance des différents pays en Europe ne sera plus seulement donnée par leur superficie ou par le nombre de leurs habitants, mais par le degré de leurs rapports culturels et spirituels au trésor de l'humanité.

Votre Parlement est relativement petit et se réunit dans un espace assez restreint. Je vous envie presque, parce que ça peut contribuer à une recherche rapide de consensus, et accélérer le cours des choses.

Votre Parlement existe depuis 120 ans et, depuis, il a su certainement mettre au point des mécanismes démocratiques.

La Tchécoslovaquie se trouve dans une situation moins enviable. Non seulement que notre Parlement est beaucoup plus important, que nous avons beaucoup plus de députés et que nous siégeons dans des espaces peu agréables mais, ce qui plus est, il s'agit d'un Parlement qui ne bénéficie pas d'une aussi longue tradition que la vôtre.

Notre Parlement avait travaillé pendant 21 ans avant la Deuxième Guerre mondiale, puis son travail a été interrompu par la guerre. Il est vrai que nous avons eu un Parlement pendant les quarante années du régime totalitaire; depuis 21 ans, nous avons même eu trois Parlements!



*Mais ce n'était qu'une apparence, parce que toutes les décisions étaient prises par le Parti communiste, et plus particulièrement par son Comité central, et tous les membres du Parlement étaient soumis à la discipline du Parti communiste.*

*C'était une sorte de pseudo-parlement. Désormais, nous avons un Parlement, si vous voulez, issu d'élections démocratiques. C'est un Parlement jeune, confronté à une série de problèmes et ayant du mal à régler certaines questions.*

*Tout d'abord, il est confronté à l'énorme tâche de refondre et de reconstruire notre système juridique et de mettre en place les conditions législatives pour une réforme économique. Non seulement il a voté plus de 100 lois, mentionnées déjà par Mme la Présidente, et parmi lesquelles figurent une dizaine de lois constitutionnelles, mais il lui reste encore plusieurs centaines d'autres lois à adopter.*

*Notre Parlement est également confronté à la lourde tâche de donner au pays une Constitution nouvelle. Evidemment, je prends partie à ce processus de préparation et, la semaine dernière, j'ai soumis à l'Assemblée fédérale mon propre projet de la nouvelle Constitution fédérale.*

*Non seulement que nous recherchons le meilleur rapport entre le pouvoir exécutif et le pouvoir juridique, convenant le mieux à nos conditions spécifiques, mais le problème consiste surtout dans la recherche d'une nouvelle formule institutionnelle pour notre Etat.*

*Notre Fédération est composée de deux Républiques souveraines dont chacune doit préparer sa propre Constitution. Nous sommes donc confrontés à la tâche de coordonner les trois objectifs. Il faut que la Fédération soit vraiment viable, qu'elle soit efficace et qu'elle réponde aux aspirations, notamment d'autonomie, de toutes les minorités, de toutes les ethnies.*

*Notre pays est en train de vivre des moments dramatiques. Il en sera ainsi pendant un certain temps encore en raison précisément du processus de mise en oeuvre des nouvelles Constitutions.*

*Nous édifions un Etat nouveau, un nouvel Etat politique, un nouveau système économique.*

*Le Parlement a été élu pour deux ans; il reste donc encore un an et trois mois d'ici les prochaines élections. Mon mandat de Président est lui-aussi de deux ans et je dois avouer que c'est moi qui ai plaidé pour ce délai, ce qui est un peu suicidaire!*

*Je suis parti de la réflexion suivante: si nous avions quatre ans pour préparer une Constitution, nous vivrions ces moments dramatiques et difficiles pendant quatre ans, alors que maintenant nous n'avons que deux années devant nous.*

*Je vous expose cette situation en détail pour la raison que ça peut vous intéresser en votre qualité de députés.*

*Pour ce qui est de notre Parlement, je dois vous dire que c'est un Parlement de professionnels qui se réunit très souvent et très souvent tard dans la nuit, et qui adopte en moyenne une loi tous les deux jours.*

*En conclusion, j'aimerais dire que c'est pour la première fois que je visite le Grand-Duché de Luxembourg et que je suis très heureux*

*d'y être. Nos deux pays respectifs sont liés par toutes sortes d'attaches historiques et autres. Hier, par exemple j'ai eu l'occasion de me recueillir devant la tombe de Jean de Luxembourg, Roi de Bohême, appartenant à la célèbre famille de Luxembourg.*

*Nous sommes venus ici, moi et mes collaborateurs, pour la raison aussi que nous souhaitons que la Tchécoslovaquie redevienne membre de plein droit de la Communauté européenne des pays démocratiques.*

*Votre pays préside en ce moment la Communauté européenne avec laquelle nous ouvrons des négociations au sujet d'un accord d'association. Mais notre but est de devenir membre de plein droit de votre Communauté vers la fin du millénaire.*

*En vous remerciant une fois de plus, je tiens à vous assurer que je suis prêt à répondre à toutes vos questions, si j'y connais une réponse.*

**Mme la Présidente.** - *M. le Président, j'aimerais vous remercier d'accepter les questions des députés et je donne en premier lieu la parole à l'honorable M. François Colling, Président du groupe parlementaire du Parti chrétien-social pour poser les questions de son groupe.*

**M. François Colling (GSV).** - *M. le Président, au nom du groupe parlementaire du Parti chrétien-social j'ai l'honneur de vous poser les trois questions suivantes:*

*1) Les velléités de sécession qui se manifestent aujourd'hui présentent-elles un danger pour l'unicité de l'Etat tchécoslovaque? Si oui, que comptez-vous faire pour en prévenir les conséquences?*

*2) Pourriez-vous nous informer sur les mesures envisagées en vue de la privatisation de la propriété économique, tant en ce qui concerne les terres agricoles, l'habitat ainsi que les moyens de production économiques?*

*3) Quelles sont les dispositions envisagées en vue du rétablissement ou du renforcement de la convertibilité de la monnaie nationale et de la multilatéralisation des échanges? Comment concevez-vous le passage d'un système d'échanges privilégiés au sein du Comecon vers une économie tchécoslovaque ouverte sur les pays européens et le reste du monde?*

**M. Vaclav Havel, Président de la CSFR.** - *Si j'ai bien compris la première question, elle concerne le futur aménagement institutionnel de notre pays, c'est-à-dire le risque pour notre Etat de se voir divisé en deux parties.*

*Je suis fermement convaincu que notre Etat ne sera pas divisé en deux parties, qu'il restera une fédération. Je respecte le droit à l'autodétermination de toutes les nations. Donc, si la nation tchèque ou la nation slovaque décident de vivre séparément, elles en ont le droit.*

*En ce moment, notre Parlement est en train d'examiner la loi sur le référendum qui donne au peuple tchèque la possibilité de décider à cet égard.*

*La plupart de nos citoyens, à mon avis, souhaitent avoir une fédération. C'est l'alternative qu'ils préfèrent. Mais de quelle fédération s'agira-t-il? De quel genre de fédération?*

Mon avis personnel, et je l'ai dit aussi à la télévision tchécoslovaque, est qu'une fédération doit fonctionner comme il faut. Elle doit être viable et doit disposer d'organes fiables. Si ce n'est qu'une fédération qui travaille à moitié ou bien si c'est une confédération, je préfère que nous vivions dans deux Etats séparés.

La désintégration de notre Etat, sa scission représenterait d'énormes complications pour les deux pays. L'économie dans notre pays a été édifiée comme une économie intégrée depuis 40 ans, c'est-à-dire que 60% des entreprises dans une république sont liées par des contrats et par des programmes de fabrication avec les entreprises dans l'autre république.

La subjectivité de l'Etat tchécoslovaque s'est constituée par un réseau de contrats, d'accords et de traités garantissant ses frontières, garantissant son identité. Si nous la divisons en deux Etats, tout ce système et implicitement la reconnaissance de notre Etat serait remis en cause.

La deuxième question portait sur la transformation de l'économie tchécoslovaque. Je vais essayer d'y répondre brièvement, mais je ne suis pas sûr que ce soit vraiment faisable.

La Tchécoslovaquie est le seul pays de l'ex-bloc soviétique où la nationalisation s'est faite à cent pour cent. Toutes les terres, tous les biens matériels de la Tchécoslovaquie appartenaient à l'Etat. C'était une sorte de propriété anonyme qui appartenait à tous, c'est-à-dire à personne.

Le pilier de la future transformation économique se fera par la mise en place des personnes morales économiques. Il s'agit là d'un processus de privatisation. Quatre lois essentielles ont déjà été votées, permettant de mettre en oeuvre cette privatisation. Deux lois sur ces quatre lois portent sur les restitutions des biens aux personnes qui en avaient été privées.

Les deux autres lois portent sur la privatisation elle-même. La première loi s'appelle la loi de la petite privatisation, la deuxième de la grande privatisation et ces deux lois ont pour but d'assurer progressivement la privatisation de l'ensemble de l'économie tchécoslovaque.

Une autre loi, qui est en ce moment examinée par le Parlement, est la loi sur l'agriculture et sa privatisation.

Parallèlement à ce processus de privatisation, la réforme a recours à plusieurs mesures différentes. Le 1er janvier par exemple, nous avons libéré les prix et nous avons adopté ce qu'on appelle la convertibilité interne de la monnaie tchécoslovaque, ce qui est un des premiers pas visant à la future convertibilité.

En conclusion, je tiens à affirmer et ceci est également la réponse à la troisième question, que cette réforme se déroule dans un contexte économique extérieur extrêmement difficile.

L'économie de la Tchécoslovaquie avait été édifiée pendant des décennies, de sorte que nous étions presque entièrement dépendants des livraisons des matières premières de l'URSS et que la majorité de nos échanges se faisait avec les pays du COMECON. Ce sont des marchés qui se sont écroulés récemment, notamment le marché avec l'ex-RDA et il en a résulté de graves problèmes pour l'écoulement de nos produits en URSS. Les livraisons des matières premières venant de l'URSS sont compromises en quelque sorte.

Quand on ajoute à ces difficiles problèmes économiques les problèmes inhérents aux compétences à répartir entre l'Etat fédéral et les Républiques nationales, l'on doit avouer que c'est une situation complexe et que cette transformation sans précédent de l'économie tchécoslovaque n'ira pas sans difficultés.

**Mme la Présidente.** - Je donne maintenant la parole à l'honorable M. Henri Grethen, Président du groupe parlementaire du Parti démocratique.

**M. Henri Grethen (DP).** - M. le Président, je voudrais, au nom de mon groupe, poser deux questions :

1) Quel rapprochement envisagez-vous avec l'Europe communautaire ? Partagez-vous en particulier le sentiment de nombre de vos compatriotes, que le retour à l'Europe sera une panacée pour tous vos problèmes ?

2) Quels sont les effets prévisibles de la désintégration possible de l'Union soviétique sur votre situation ?

**M. Vaclav Havel, Président de la CSFR.** - La Tchécoslovaquie ouvre des négociations en vue de signer un accord d'association avec les Communautés européennes, de la même manière que la Pologne et la Hongrie. Nous espérons que, d'ici la fin de l'année, cet accord d'association pourra être conclu.

Je suis convaincu que la signature de cet accord aura un grand impact sur la situation en Tchécoslovaquie. Je ne veux pas énumérer toutes les conséquences prévisibles, sauf une, c'est-à-dire la pression que la signature de cet accord exercera sur la législation de notre pays, laquelle sera obligée de s'adapter à la législation européenne. Cela facilitera les échanges et nous aidera à trouver des débouchés sur les marchés tiers. Nous estimons donc que c'est une affaire extrêmement importante pour nous.

Quant au retour à l'Europe, ce slogan qui est très souvent utilisé en Tchécoslovaquie, n'est pas très exact.

En fait la Tchécoslovaquie, depuis sa naissance, depuis sa fondation, se trouve en Europe et en fait partie. Mais la Tchécoslovaquie démocratique, qui a eu jusqu'à présent un statut de satellite et qui n'était pas vraiment souveraine, souhaiterait désormais faire partie du système démocratique des Institutions européennes au même titre que les membres de plein droit et participer à l'intégration, à la construction européenne.

Pour ce qui est de l'URSS, cette situation nous préoccupe évidemment alors que c'est un de nos voisins les plus proches. Ensuite, nous sommes liés à l'URSS par les échanges économiques que je viens d'évoquer. Il est donc dans notre intérêt que les transformations profondes qui surviennent en URSS se fassent de manière pacifique et que la démocratie l'emporte dans ce pays.

**Mme la Présidente.** - A présent, je donne la parole à l'honorable M. Jean Asselborn, Président du groupe parlementaire du Parti ouvrier socialiste luxembourgeois.

**M. Jean Asselborn (LSAP).** - Monsieur le Président. Je voudrais poser deux questions qui s'adressent plutôt à la personnalité du Président Vaclav Havel.

*Première question : L'écrivain, l'opposant Vaclav Havel a contribué de façon décisive à la réintroduction de la démocratie en Tchécoslovaquie. Maintenant le Président Vaclav Havel, éminent homme politique aujourd'hui, considère-t-il disposer du même potentiel d'influence dans son pays pour développer la démocratie ?*

*Deuxième question : Les idéaux et les perspectives de l'écrivain Vaclav Havel, les perspectives philosophiques surtout, ont-ils été altérés par son expérience présidentielle depuis son investiture ?*

**M. Vaclav Havel, Président de la CSFR.** - Pour répondre franchement et ouvertement à ces deux questions, il faudrait que je ne sois plus Président et que je puisse rédiger un livre à ce sujet. Je vais essayer d'être très bref.

*En ma qualité de Président, j'estime que j'exerce une influence sur la situation dans mon pays. Si je devais être un Président que ne dépose que des gerbes devant des monuments et ne reçoit que des ambassadeurs, je ne ferais pas ce métier, parce qu'on trouverait certainement quelqu'un d'autre, mieux placé pour le faire tandis que moi, je ferais des choses plus utiles pour mon pays.*

*Il est vrai également que mon influence est limitée. Oui, nous édifions un Etat démocratique et nous sommes donc à la recherche de certains équilibres entre les pouvoirs exécutif et législatif et les différents éléments constitutionnels. Nous souhaitons qu'il y ait une balance et une contrebalance afin que personne n'ait trop de pouvoir. Dans ce genre de démocratie, mon pouvoir est évidemment limité.*

*Je n'ai pas troqué les valeurs auxquelles je crois contre d'autres valeurs. Je n'ai pas troqué non plus les idéaux auxquels je crois contre d'autres. Les maximes qui m'ont dirigé dans mon travail jusqu'à présent, eh bien, je sais les suivre, même en ma qualité de Président. Mais en ma qualité de Président, ma tâche est beaucoup plus difficile que celle d'un dissident. C'est une question de moyens et non pas d'essence, de nature !*

*Si je me trouvais dans une situation où je ne pourrais plus respecter mes principes, mes maximes, je serais obligé de renoncer à mon mandat de Président.*

**Mme la Présidente.** - Dernière question, Monsieur le Président, par l'honorable M. Weber, porte-parole du groupe technique des députés non-inscrits.

**M. Jup Weber (GLEI).** - Monsieur le Président. Vous n'êtes certainement pas sans savoir que les problèmes relatifs à

l'environnement ont pris des dimensions alarmantes et relèvent surtout du secteur énergétique.

*Quelles mesures concrètes votre Gouvernement compte-t-il prendre pour remédier à cette situation ? Est-ce que vous allez accepter l'aide de l'Autriche qui lie cependant sa proposition d'aide à un renoncement au nucléaire ? Allez-vous plutôt travailler avec l'industrie nucléaire française ? Ou allez-vous solliciter aussi une aide à la Communauté européenne pour sortir du nucléaire et pour moderniser votre parc calorifique ?*

**M. Vaclav Havel, Président de la CSFR.** - Ce sont évidemment des choses qui nous intéressent et nous préoccupent beaucoup. En ce moment, le Gouvernement va adopter une étude sur la conception nouvelle des énergies.

*Les opinions diffèrent également à ce sujet. Il y a une vérité qui est incontestable, à savoir que la Tchécoslovaquie n'a pas de ressources énergétiques distinctes.*

*Les mines de charbon dans le Nord de la Bohême seront bientôt épuisées, notamment en ce qui concerne l'exploitation de lignite qui pollue l'atmosphère et qui détruit le paysage. Ce n'est pas une source énergétique valable.*

*Les centrales thermiques classiques polluent également l'atmosphère, parce qu'elles ne sont pas dotées de stations d'épuration. Malheureusement nous n'avons pas de puits de pétrole en Tchécoslovaquie !*

*Nous avons, il est vrai, des centrales nucléaires en Tchécoslovaquie, mais ce sont des tranches assez périmees, d'origine soviétique. Il est vrai aussi que l'édification de barrages gigantesques s'est avérée plutôt vouée à l'échec.*

*Toutes les sources d'énergie, petites ou alternatives, ont été progressivement liquidées dans mon pays. Et pourtant, nous avons une consommation d'énergie des plus importantes en Europe. C'est notamment notre industrie obsolète qui consomme une grosse quantité d'énergie. Et celui qui aura trouvé une solution pour que dans les deux ou trois ans à venir cette situation puisse être redressée, mérite de devenir Prix Nobel.*

(Applaudissements)

**Mme la Présidente.** - Monsieur le Président. A la longue histoire de cette enceinte, vous venez d'ajouter un moment privilégié. Merci d'être venu !

(Applaudissements)

A la fin de la séance à la Chambre des Députés, le Président Havel est retourné au Palais grand-ducal où il a reçu en audience Monsieur Jacques Santer, Premier Ministre.

Relevons que, pendant la matinée, Madame Havlova a visité le Centre de Logopédie à Luxembourg.

Un déjeuner fut offert par le Gouvernement en l'honneur de Monsieur Vaclav Havel, Président de la République Fédérative Tchéque et Slovaque et de Madame Havlova à l'Hôtel Saint-Maximin. A cette occasion, des discours furent prononcés par Monsieur Jacques Santer, Premier Ministre et par le Président Havel.

## Discours de Monsieur Jacques Santer, Premier Ministre

Monsieur le Président,  
Madame,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur particulier pour moi de pouvoir vous saluer, Monsieur le Président et Madame, à Luxembourg. C'est une tradition luxembourgeoise que d'évoquer devant nos hôtes tchèques et slovaques le passé qui nous est commun.

Vous-même, Monsieur le Président, aurez pu constater l'affection que les Luxembourgeois portent à l'évocation des personnages qui marquent cette histoire commune.

Il est vrai qu'une de nos traditions populaires les plus vivantes - la Schueberfouer, grande foire annuelle - est l'oeuvre de Jean l'Aveugle, Roi de Bohême, Comte de Luxembourg, qui le 20 octobre 1340 a pris l'initiative d'instituer en la ville de Luxembourg une foire annuelle et a pris en même temps les dispositions nécessaires - franchises et protections - pour attirer les marchands qui sillonnaient à l'époque les grands axes commerçants.

Certes cette foire n'a jamais dépassé le cadre d'un événement régional, mais par sa tradition vivante elle nous apparaît aujourd'hui comme le précurseur, voire l'emblème de l'économie de marché, issue de l'assurance fondamentale de la libre circulation.

Le sentiment qui domine dans cette évocation est celui de la nostalgie, mais il y manque la référence au présent. Il est vrai que longtemps nos pays ont vécu sans communiquer vraiment.

Alors que votre pays a vécu la perte douloureuse de sa tradition démocratique, le Luxembourg s'est engagé, au sortir de la deuxième guerre mondiale, sur la voie de l'intégration européenne. Le projet de la Communauté s'est élaboré à partir d'une Europe tronquée, une Europe dont vous étiez absent.

La réussite matérielle qui caractérise le projet communautaire rend aujourd'hui, où nous nous retrouvons, d'autant plus apparent le malheur de cette séparation forcée. Nous nous découvrons étrangers les uns aux autres et nous communiquons difficilement. Et c'est au moment où l'euphorie de la belle année 1989 se décante, que nous prenons seulement la mesure des efforts qu'il faudra fournir de part et d'autre pour surmonter les séquelles de l'aliénation.

Monsieur le Président,

Au début de l'après-midi, une réception fut offerte par la municipalité de la Ville de Luxembourg. Monsieur Havel, Président de la République Fédérative Tchéque et Slovaque et Madame Havlova accompagnés de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, furent salués devant l'Hôtel de Ville par Madame Lydie Wurth-Polfer, Bourgmestre, les

Nous avons choisi de saisir l'occasion de votre bref passage à Luxembourg pour sensibiliser la population luxembourgeoise à la réalité tchèque et slovaque contemporaine. Je ne voudrais pas vous importuner par des considérations obséquieuses, mais votre personne est ici comme ailleurs l'objet d'une sympathie extraordinaire. Il ne reste pas moins que votre travail de dramaturge tout comme la tradition vivante de l'art photographique font partie de cette réalité tchèque et slovaque que nous ne percevons peut-être qu'imparfaitement. Mais ce qui importe pour le moment c'est que le rapprochement entre nos deux pays puisse s'opérer à partir de cet effort de présentation.

Le retour à l'Europe implique de notre part la prise de conscience de cette autre réalité européenne qui est la vôtre et qui est à son tour une réalité en pleine évolution.

L'entrée de la République fédérative tchèque et slovaque au Conseil de l'Europe, l'installation à Prague du secrétariat de la CSCE, votre intervention demain à l'OTAN, le processus de négociation de l'accord d'association avec la Communauté européenne, tout comme la perspective plus poétique mais non moins importante des assises de Prague sur la confédération européenne, posent les jalons pour une contribution active et consistante de la République tchèque et slovaque au devenir de l'architecture européenne.

C'est une entreprise de longue haleine et elle n'est certainement pas exempte de déceptions, mais le seul danger qui menace cet engagement c'est que nous cédions à la nonchalance. La ferveur n'a jamais été un sentiment salutaire pour notre vieux continent, mais il existe une façon sereine et humble d'envisager notre condition d'Européens. Vous, Monsieur le Président, ne cessez de nous en convaincre.

Je vous prie de lever votre verre et de boire avec moi  
- à votre santé, Monsieur le Président  
- au devenir de la Fédération tchèque et slovaque  
- ainsi qu'à l'émergence d'une Europe sans préjugés, affranchie de toute servitude

Echevins ainsi que le Secrétaire général de la Ville de Luxembourg. Lors de la réception qui se déroula dans la salle des séances du conseil communal, Madame le Bourgmestre Lydie Wurth-Polfer prononça une allocution à laquelle répondit Monsieur le Président Havel.

## Allocution de Madame le Bourgmestre de la Ville de Luxembourg

Monsieur le Président,  
Madame,

Je suis très heureuse de vous souhaiter en mon nom, au nom de mes collègues et de tous mes concitoyens une cordiale bienvenue dans notre Hôtel de Ville. Votre visite officielle dans notre capitale en tant que Président de la République Fédérative Tchèque et Slovaque souligne l'entente et l'amitié qui caractérise les liens entre nos Etats, nos capitales et nos peuples.

Par Vos présences à l'Hôtel de Ville, Monseigneur, Madame, Vous témoignez les liens respectueux et chaleureux qui existent entre Votre auguste famille et notre capitale et ses citoyens et je voudrais Vous en remercier de tout coeur.

En accompagnant Vos hôtes pour l'accueil officiel de la Municipalité Vous nous faites un grand honneur et Vous soulignez l'importance que Vous attachez à l'approfondissement des liens entre le Luxembourg et la République Fédérative Tchèque et Slovaque.

Monsieur le Président,

Si au cours de l'histoire nos peuples n'ont entâché leurs relations d'aucune amertume, la raison n'en est pas à rechercher dans un manque de contacts directs et indirects mais plutôt dans le souvenir transmis de génération en génération de jours glorieux de notre destinée commune et de l'établissement plus tard de relations amicales empreintes de sympathie et de fraternité.

La visite du Premier représentant des peuples Tchèques et Slovaques à Luxembourg évoque tout naturellement ces lointains jours où un même souverain unissait le sort du Luxembourg et de la Bohême, non seulement parce que cette période coïncide avec une période de développement économique tout comme de développement des Arts et des Sciences, mais également parce qu'elle constitue dans la mémoire collective de mes concitoyens une des pages glorieuses de notre histoire nationale renfermant le souvenir d'une époque où la maison de Luxembourg et de Bohême contribuait effectivement et activement à façonner le visage de l'Europe.

Il ne faut donc pas nous en vouloir de chérir le souvenir de cette période restée présente dans les noms de rues, tels les rues Jean l'Aveugle et Henri IV ou encore les rues de Crécy ou de Prague.

Cette époque nous reste proche également par le rendez-vous traditionnel que constitue la «Schueberfouer», ce grand marché annuel dont l'acte d'instauration daté du 20 octobre 1340 et gardé aux Archives Municipales est signé «Jean, par la grâce de Dieu, roi de Bohême, comte de Luxembourg».

Et même si de nos jours, pour autant que je sache, aucun jeune Luxembourgeois ne fréquente l'Université de Prague dont la fondation remonte au fils de Jean l'Aveugle, Charles IV, nous savons qu'au moment de l'occupation napoléonienne de Luxembourg un certain nombre de nos compatriotes, entre autres l'écrivain Jean-François Gangler, s'y étaient réfugiés.

Hospitalité que le Luxembourg a essayé de rendre à quelques-uns de vos compatriotes après l'écrasement du «Printemps de Prague» et aujourd'hui nous avons toutes les raisons pour être confiants que ces liens, trop peu entretenus pendant des décennies, se

renforceront dans cet esprit que mon prédécesseur Paul Wilwertz avait évoqué au moment de la signature de l'acte de jumelage entre les villes de Prague et de Luxembourg le 22 juin 1968. «Que cet accord qui portera non seulement nos signatures, mais aussi et surtout l'adhésion de nos coeurs, que cet accord devienne une réalité humaine, voilà les voeux que je forme».

La réalité de la présence tchécoslovaque dans notre ville est peut-être illustrée de la meilleure manière par la plaque du Square Jan Palach, en plein centre-ville, une des rares plaques à Luxembourg à ne pas porter d'indication. Nul besoin de présenter Jan Palach à mes concitoyens ; ils gardent et garderont de lui le souvenir d'un symbole émouvant.

Si donc tout au long de notre histoire commune, et surtout dans les moments difficiles ou pendant les étapes cruciales de votre histoire contemporaine les liens entre nos capitales et entre nos populations se sont concrétisés dans un immense élan d'amitié, de sympathie et de fraternité, nous sommes d'autant plus fiers de saluer en Vous, Monsieur le Président, non seulement le chef d'un Etat auquel nous lient d'anciennes et profondes attaches historiques mais surtout le premier représentant de la nouvelle renaissance de votre pays.

Tout au long de Votre visite, Monsieur le Président, on parlera beaucoup du passé. Mais Vous pourrez aussi Vous rendre compte que la ville de Luxembourg, ancienne et puissante forteresse, vouée par sa topographie à détruire ou à être détruite, contribue depuis qu'elle a perdu son carcan militaire, à la coopération européenne et internationale. J'ose espérer que les impressions et le souvenir que Vous emporterez de Luxembourg seront des souvenirs d'une ville, petite certes, mais ouverte sur l'Europe, notre patrie commune, comme sur le monde, tout en restant consciente de son passé et de ses affinités historiques avec d'autres villes et d'autres peuples. Et si notre capitale n'est guère comparable à l'enchanteresse beauté de Prague, nous nous rappelons que cette fascinante beauté de votre capitale est due, en partie, aux comtes et ducs de Luxembourg, qui furent aussi vos rois et qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au profit de votre ville et de la Bohême, même au prix de délaisser quelque peu leur terre d'origine.

Monsieur le Président, nous saluons en Vous également le représentant du courage et de l'honnêteté politique. Votre engagement personnel a largement contribué à faire de Votre patrie un pays démocratique, partenaire du nôtre au sein du Conseil de l'Europe. Vous représentez de ce fait non seulement le renouveau de votre pays, mais toute votre activité politique comme votre passé de défenseur des droits de l'homme et votre oeuvre littéraire font de Vous un symbole d'avenir et de progrès tout autant que d'imagination et de courage.

L'avènement de la nouvelle Europe, les changements et bouleversements qui ébranlent les pays de l'Europe centrale et de l'est nous fournissent l'espoir d'une nouvelle solidité et les perspectives d'une coopération toujours plus intense recréant cette ancienne unité de fait, de culture et d'humanisme qui avait déjà rapproché il y a plus de six siècles les villes de Prague et de Luxembourg, mais aussi tous les autres centres de notre continent.

*Cette perspective de liberté et de prospérité qui a vu le jour avec la disparition de l'esprit de blocs et la fin de la séparation injuste des hommes annonce en même temps une coopération accrue dans une Europe solidaire, unie et démocratique.*

*Cette solidarité entre Européens nous fournira également, nous l'espérons de tout coeur, l'élan nécessaire pour affronter les inconnus et les défis de cette fin de siècle comme ceux du prochain millénaire.*

*Le devenir et le sort de l'Europe ne dépendent en fait que de la force de la coopération entre démocrates et démocraties. Nous partageons un destin commun, comme nous partageons un passé commun, et dans notre propre intérêt nous n'avons pas le droit d'être absents à ce rendez-vous historique. Ni manque d'inspiration ou d'initiative, ni étroitesse de vue, ou peur de la responsabilité, ni aucune autre raison ne doivent nous servir de prétexte pour nous soustraire à l'obligation d'agir.*

*Monsieur, le Président,*

Relevons encore qu'après l'échange des cadeaux, Monsieur le Président Havel et Madame Havlova ainsi que Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse ont signé le Livre d'Or de la Ville de Luxembourg.

Après cette réception, une rencontre du Président Havel avec la presse eut lieu dans la salle des armes du Palais grand-ducal.

### Discours de Monsieur Ole Due, Président de la Cour de Justice des Communautés européennes

*Monsieur le Président,*

*C'est un honneur et un plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la Cour de Justice des Communautés européennes.*

*Nous saluons en vous le symbole d'une nouvelle ère dans l'histoire européenne, une ère de paix et de démocratie, mais avant tout, nous accueillons la personne Vaclav Havel.*

*Nous accueillons le dramaturge, l'écrivain qui a trouvé, dans le théâtre, «un espace de liberté» lui permettant de prendre la défense de l'individu qui est confronté à l'autorité sans visage et sans coeur, prête à écraser toute individualité au nom d'une idéologie.*

*Nous accueillons également le porte-parole de la charte de 77, le dissident qui a défendu les droits de l'homme et la conscience humaine contre un système autoritaire, et qui a payé le prix de son opposition à ce système.*

*Et nous accueillons enfin le Président de la République Fédérative Tchèque et Slovaque, l'homme d'Etat qui représente une nouvelle autorité, basée sur les élections libres, et sur le respect des droits de l'homme et le respect de l'individu.*

*Mais il n'est pas nécessaire de vous présenter ici: tout le monde vous connaît déjà.*

*Dans votre essai «Notre sort est indivisible» vous l'avez formulé ainsi et je cite: «Jeder von uns hat, kurz gesagt, die Möglichkeit zu begreifen, daß auch er - und sei er noch so bedeutungslos und machtlos -, die Welt verändern kann. Jeder aber muss bei sich anfangen: würde einer auf den anderen warten, warteten alle vergeblich. Es ist nicht wahr, daß das nicht geht: die Macht über sich selbst, wie sehr sie auch in jedem von uns durch Charakter, Herkunft, Bildungsgrad und Selbstbewußtsein problematisiert sein mag, ist das einzige, was auch der machtloseste von uns hat, und sie ist zugleich das einzige, das niemandem von uns genommen werden kann».*

*Ces mots écrits en 1986 gardent toute leur portée, tout comme ils restent une démonstration de la force de l'imagination et du courage.*

*Monsieur le Président, Madame, nous Vous accueillons les bras ouverts.*

A la Cour de Justice des Communautés européennes, le Président de la République Fédérative Tchèque et Slovaque a rencontré ensuite les représentants des institutions et organismes européens établis à Luxembourg. A son arrivée, le Président Havel fut salué par Monsieur Ole Due, Président de la Cour de Justice des Communautés européennes, et conduit à la salle d'audience où des discours furent prononcés.

*Par contre, je me dois de vous présenter les institutions et organes communautaires présents ici à Luxembourg, puisque la Cour de Justice n'est pas seule sur ce plateau du Kirchberg, que l'hospitalité du Grand-Duché a transformé en un véritable Centre européen.*

*Le Parlement européen qui, après son élection par suffrage direct, est le véritable représentant des peuples communautaires, a son secrétariat ici.*

*Plusieurs services de la Commission y sont également installés. Parmi ces services, il convient notamment de mentionner l'Office des Publications, chargé de la diffusion des actes par lesquels le droit communautaire se développe. Dans une Communauté de droit, la propagation efficace des informations dans ce domaine revêt une importance primordiale.*

*La Cour des Comptes a son siège ici au plateau du Kirchberg. Il lui appartient de s'assurer de la bonne gestion financière des Communautés, mission de plus en plus essentielle si l'on considère l'importance des sommes dont il s'agit.*

*Le voisin de la Cour est la Banque européenne d'investissement qui participe au financement de projets dans les Communautés et dans les pays associés, projets qui, en raison de leur ampleur,*

ne peuvent pas aisément être financés par des moyens nationaux.

Il y a lieu de mentionner également la présence, sur le plateau du Kirchberg, de l'École européenne, la plus ancienne des Communautés. Les enfants de fonctionnaires communautaires ont reçu et reçoivent, dans cette école, une formation vraiment européenne. Il faut se féliciter du fait que beaucoup de jeunes européens auront la possibilité de bénéficier d'une expérience similaire par l'intermédiaire d'actions telles que les projets Erasmus et Tempus. Il est si important d'apprendre aux jeunes de toute l'Europe à vivre et à travailler ensemble.

Mais je dois bien sûr revenir à l'institution où nous nous trouvons, la Cour de Justice. Elle a pour mission d'assurer le respect du droit dans l'interprétation et l'application des traités communautaires. Sa compétence la plus originale est celle des renvois préjudiciels qui lui permettent, en collaboration étroite avec les juridictions nationales, de veiller à l'application uniforme des règles

communautaires dans tous les Etats membres. Mais elle est également à la disposition des autres institutions et des Etats membres pour trancher les litiges entre eux, relevant du domaine communautaire. Et, ensemble avec le nouveau tribunal de première instance, elle permet aux particuliers de faire valoir leurs droits vis-à-vis des institutions.

Telles sont donc les institutions et organes qui forment le Centre européen du Kirchberg et que vous, Monsieur le Président, honorez de votre présence aujourd'hui. Toutes travaillent dans un but commun : la création d'une Europe unie. Avec le développement de ces dernières années en Europe centrale et orientale, ce but est en train de prendre une nouvelle ampleur comprenant tout notre vieux continent, si souvent meurtri par les guerres et la discorde.

Monsieur le Président, j'ai maintenant l'honneur de vous inviter à prendre la parole.

### Discours de Monsieur Vaclav Havel, Président de la République Fédérative Tchèque et Slovaque

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de pouvoir commencer mon voyage dans les pays du Bénélux et du Traité de l'Atlantique nord, précisément par le Luxembourg. Ce n'est pas seulement à cause des attaches historiques profondes et anciennes qui nous lient à ce pays mais aussi parce que l'ensemble du Luxembourg nous rappelle qu'un petit pays, bien qu'entouré de riches et de puissants voisins, peut trouver une place d'honneur dans l'Europe d'aujourd'hui.

Le succès de la révolte des Tchèques et des Slovaques contre le régime totalitaire plaçait toute notre société devant une tâche essentielle et extrêmement difficile, à savoir la réédification du pays. Et de quel pays s'agira-t-il ? En premier lieu, d'un Etat de droit qui met pleinement en valeur tous les droits de l'homme et toutes les libertés civiques dans le milieu de société pluraliste et démocratique. Il devrait être également un Etat fédératif assurant à nos deux nations ainsi qu'à toutes les minorités et ethnies une position égale en droits dans un système constitutionnel efficace, dont l'administration est décentralisée. Bref, un Etat à économie de marché moderne, croissante, fondée sur la liberté d'action et d'entreprise de tout individu. Et, en fin de compte, nous souhaitons édifier un Etat souverain, respecté par la Communauté mondiale, un Etat qui trouvera rapidement sa nouvelle place dans la Communauté européenne des pays libres et démocratiques.

Ce n'est donc pas par hasard que, parallèlement à la définition des principes majeurs de la réforme économique, la législation tchécoslovaque soit concentrée sur la mise au point de telles normes juridiques et de telles institutions qui, après 50 ans d'injustice sanctionnée par l'Etat, jettent la base d'un système de droit qui s'inscrit de façon digne dans la culture juridique européenne.

Au début de l'année en cours, l'Assemblée fédérale tchécoslovaque a voté une loi constitutionnelle introduisant la Charte des droits et libertés élémentaires. C'est la première fois dans l'histoire que notre législation reconnaît la primauté du droit international par rapport aux lois nationales en matière de droits de l'homme.

C'est la Cour constitutionnelle qui deviendra l'un des garants du maintien des droits et des libertés de l'homme par une récente décision du Parlement, Cour qui contrôlera le respect des lois dans l'activité des organes d'Etat et qui devrait devenir également en quelque sorte l'instance suprême permettant aux citoyens d'avoir recours à elle en cas de violation des droits ancrés dans ladite charte. Nous prévoyons également l'institution de la formule du référendum qui, entre autres donnerait aux Tchèques et aux Slovaques une possibilité constitutionnelle d'opter librement, pour la première fois dans leur histoire, pour un Etat fédératif commun.

L'adoption des constitutions nouvelles - la fédérale, la tchèque et la slovaque - doit faire culminer un processus législatif compliqué, tout en accomplissant le mandat de l'Assemblée fédérale.

Les décennies précédentes n'ont pas, heureusement, réussi à effacer complètement de l'esprit de nos nations ce que le préambule de la Convention européenne des droits de l'homme appelle « la même façon de penser » et un héritage commun des traditions politiques, des idéaux de la liberté et de l'Etat de droit. C'est aussi la raison pour laquelle l'un des mots d'ordre préférés ornant les murs des villes et des petites communes tchécoslovaques avant les élections parlementaires, préconisait le retour en Europe. Au début de l'année, ce retour commença à devenir réalité. La Tchécoslovaquie devint le 25e membre du Conseil de l'Europe et adhéra à la Convention européenne. C'est une grande satisfaction pour nous mais aussi un engagement important. Or, nous souhaitons adhérer à plus de 30 conventions passées entre Etats européens démocratiques.

Nous attachons une grande importance à nos rapports avec les Communautés européennes. Nous ne cachons pas que l'objectif que nous souhaitons atteindre au cours de cette décennie encore, est de devenir membre de plein droit de cette entité européenne la plus importante. Ce choix politique tchécoslovaque s'appuie sur un large consensus, exprimé sur l'ensemble du territoire. Et pourtant, nous savons fort bien que ce n'est pas par le biais des négociations que

nous pourrions adhérer aux Communautés européennes mais par un travail quotidien assidu.

Le succès de l'intégration européenne repose, non seulement sur d'admirables résultats économiques et sur l'art du compromis politique, mais aussi sur le niveau technique et la professionnalité des employés des institutions qui mettent en place et contrôlent la volonté commune des pays membres, ancrée dans les lois européennes.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour vous féliciter de tout coeur pour les résultats obtenus jusqu'à présent.

Je tiens également à remercier tous ceux d'entre vous qui, l'année dernière soutenaient les pays de l'Europe centrale et orientale. Nous sommes très sensibles à ce que les Communautés européennes et leurs institutions soient à même de réagir rapidement et avec beaucoup de souplesse aux mutations survenues à l'est du continent, qu'elles aient aidé ces jeunes démocraties européennes sous forme de conseils et d'assistance efficace dans la solution des tâches extrêmement difficiles auxquelles elles sont confrontées.

Peu après la signature du traité de commerce, de coopération commerciale et économique, des négociations ont été ouvertes au sujet de l'association de la Tchécoslovaquie aux Communautés européennes.

Le programme «PHARE» a été étendu pour englober aussi la Tchécoslovaquie; les Communautés européennes, en leur qualité de coordinateur, ont joué un rôle capital dans la mobilisation des moyens financiers nécessaires pour assurer l'équilibre de la balance des paiements tchécoslovaque. C'est avec plaisir que nous avons appris ces derniers jours que le Conseil de l'Europe a pris la décision de faire bénéficier la République fédérative tchèque et slovaque et quelques autres pays des crédits avantageux alloués par la Banque Européenne d'Investissement. Il s'agit là d'une aide inestimable au moment où, par le biais de mesures radicales, nous mettons en oeuvre le programme des réformes économiques et essayons de minimaliser l'impact défavorable de la situation économique extérieure. Et pourtant, à long terme, nous ne voulons pas seulement bénéficier de l'assistance de nos amis. Avec votre aide, nous aimerions développer une coopération véritable et avantageuse pour les deux parties. Nous avons, pour notre part, aussi des offres à vous faire à condition que notre coopération soit centrée au départ, avant tout sur la formation de spécialistes susceptibles de communiquer rapidement avec vous sur une longueur d'ondes européenne et sur les fréquences données par les normes et le niveau de coopération actuelle et future.

Je suis fermement convaincu que la nouvelle génération de juristes, d'économistes, de banquiers, de techniciens et de scientifiques tchécoslovaques saura combler le large espace qu'ouvrira devant nous la convention d'association qui doit être signée par la République fédérative tchèque et slovaque et les Communautés européennes. J'aimerais évoquer à cet endroit deux conférences des ministres des Communautés européennes qui doivent se tenir cette année encore dans notre pays. Dans l'esprit de mon message remis au Président de la Commission, M. Delors, une conférence des ministres de l'environnement sera organisée au mois de juin dans un château situé à proximité de la ville de Prague. Nous estimons qu'il serait utile de mettre au point un programme européen complexe et un système de protection de l'environnement allant depuis l'analyse commune des indices écologiques jusqu'à la prise de mesures en cas de pannes graves ou de calamités naturelles. Je n'ai pas besoin

de souligner que notre pays dont l'environnement est l'un des plus détérioré sur ce continent, porte une grande attention à la tenue de cette conférence.

A l'automne, une autre conférence doit avoir lieu à Prague, celle des ministres européens du transport. Située au coeur de l'Europe, la Tchécoslovaquie salue tous les efforts visant à instituer une politique commune en matière de transport et à l'unification de l'infrastructure européenne du transport.

Dans la période consécutive à l'association de notre pays aux Communautés, nous comptons adapter tous les domaines de la vie, y compris les lois, aux conditions existant au sein de la Communauté afin de devenir partie intégrante de l'espace politique, économique, juridique et culturel européen. Nous chercherons également à coordonner et harmoniser progressivement la politique extérieure tchécoslovaque avec celle des pays membres de la Communauté.

L'approfondissement du dialogue politique avec les Communautés européennes est d'autant plus important pour notre pays que la Tchécoslovaquie, en raison de l'éclatement des anciennes structures du Traité de Varsovie et du Comecon s'est retrouvée, en quelque sorte, dans un vide en matière de sécurité. Force nous est de chercher des racines nouvelles pour notre Etat, y compris les garanties de sécurité indispensables. Nous suivons attentivement la discussion sur les relations entre l'OTAN, l'Union de l'Europe occidentale et la future Union politique des Communautés européennes car nous concevons notre vision d'entrée définitive aux Communautés, non seulement dans un contexte économique, mais aussi politique et de sécurité.

Or, de concert avec les autres Etats de la CSCE, nous cherchons à ce que le processus entamé à Helsinki conserve son dynamisme et que les efforts de désarmement actuels en arrivent à la réduction des forces armées et de l'armement en Europe à un niveau raisonnable. Notre objectif est clair, en tant que continent de la paix et communauté de pays démocratiques exempts de confrontation idéologique et d'anciennes hostilités, l'Europe sera à même de concourir, de façon efficace, au règlement des problèmes globaux épineux d'aujourd'hui.

L'éclatement des systèmes totalitaires dans les pays de l'Europe centrale et orientale ont ouvert des chances véritables pour une existence profondément humaine heureuse dans la paix, l'amitié et la prospérité. Et pourtant, ce n'est pas une voie aisée sur laquelle nous nous engageons.

Après la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis ont aidé à stabiliser, à travers le plan Marshall, les démocraties de l'Europe occidentale et à encourager ainsi leur essor économique. L'Occident et les Communautés européennes en particulier font face aujourd'hui au même défi historique. Sans votre assistance efficace, les nouvelles démocraties de l'Europe centrale et orientale sont exposées à la menace d'écroulement économique, leurs réformes risquent d'échouer et les vieux démons de nationalisme et de xénophobie de réapparaître.

Cette voie ne serait dans l'intérêt de personne et faisons ensemble tout le nécessaire pour éviter ce danger.

Je vous remercie de votre attention.



Dans la soirée, un dîner fut offert par Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse au Palais grand-ducal en l'honneur de Monsieur le Président Havel et de Madame Havlova, suivi d'une réception.

Au cours du dîner des allocutions furent prononcées par Son Altesse Royale le Grand-Duc et par Monsieur le Président Havel.

### Allocution de Son Altesse Royale le Grand-Duc

*Monsieur le Président,*

*Je voudrais tout d'abord exprimer la joie et la satisfaction profonde de la Grande-Duchesse et de moi-même de pouvoir vous accueillir à Luxembourg au début de vos visites officielles dans les pays du Benelux.*

*Aux yeux des Luxembourgeois vous êtes à la fois le représentant d'un peuple avec lequel nous avons partagé de grands moments historiques et la figure symbolique d'une révolution paisible qui a fait l'étonnement du monde entier.*

*En nous retournant un bref instant vers notre passé commun nous constatons que dans les livres d'histoire le 14<sup>e</sup> siècle est souvent appelé le siècle des Luxembourg et cela pour deux raisons : Parce que quatre des leurs ont occupé le trône prestigieux du Saint Empire germanique mais aussi parce que Jean l'Aveugle, Charles IV, Wenceslas et Sigismond ont porté la couronne de Bohême.*

*C'est surtout Charles IV qui fut à la fois un grand empereur et un grand roi de Bohême.*

*Il a fait de la ville de Prague non seulement une véritable résidence officielle, mais une plaque tournante de l'Empire : en témoignent le Hradschin, le pont Charles et surtout l'Université, la première créée à l'est du Rhin.*

*Toujours d'après les historiens ces rois de Bohême étaient parfaitement polyglottes, maîtrisant le latin aussi bien que le français, l'allemand et le tchèque.*

*Grâce à cet esprit d'universalité ils incarnaient en quelque sorte l'unité et la richesse de la civilisation européenne.*

*Monsieur le Président,*

*Votre vie personnelle et votre engagement exemplaire ont rappelé aux Européens qu'ils n'ont pas seulement un grand passé mais qu'ils ont un avenir porteur d'espoir à travers le monde.*

*Du fond des prisons dans lesquelles on vous avait enfermé pendant de longues années, vous n'avez cessé de revendiquer les droits de la conscience individuelle, en refusant le mensonge et l'indifférence en face de la tyrannie. Et vous avez clamé haut et fort qu'il existe des valeurs pour lesquelles il vaut la peine de souffrir.*

*Vous avez opposé la morale de la vérité au conformisme aveugle d'un régime qui plaçait l'Etat et l'idéologie au-dessus de ses citoyens.*

*Votre vision a appris aux peuples, européens et autres, qu'ils ne sauraient survivre que s'ils acceptent dans leurs constitutions et leurs pratiques politiques la primauté de la dignité humaine et de la valeur intrinsèque de chaque individu.*

*Vous êtes ainsi devenu un des grands artisans de cette révolution de 1989 qui a vu triompher le droit des peuples à s'exprimer librement dans tous les pays de l'Est européen.*

*C'est votre combat, Monsieur le Président, qui a contribué à l'élan surprenant, à Paris en novembre 1990, de la Conférence pour la Sécurité et la Coopération où les Chefs d'Etat et de Gouvernement de 34 nations se sont engagés à reconnaître et à développer la démocratie comme seule forme de gouvernement.*

*Monsieur le Président,*

*La guerre du Golfe qui vient à peine de se terminer nous a cruellement démontré que le nouvel ordre mondial de paix et d'entente, que nous croyions à portée de main après la cessation de la confrontation idéologique entre l'Est et l'Ouest, n'est pas encore une réalité.*

*Cette guerre nous a également rappelé que l'opposition Nord-Sud risque à son tour d'embraser le monde si nous ne réussissons pas à sortir de nos égoïsmes et à créer des relations transnationales plus justes et plus généreuses.*

*Pour beaucoup de régions du monde, la Communauté Européenne est devenue un modèle.*

*Les mêmes pays européens qui, pendant la première moitié de ce 20<sup>e</sup> siècle, ont déclenché deux guerres mondiales meurtrières, ont montré, pendant la deuxième moitié, qu'en se soumettant volontairement à des règles de droit et aux arbitrages d'institutions communes, ils étaient capables de garantir à leurs peuples ce qu'ils n'avaient jamais su garantir auparavant : la paix, la prospérité et le respect des droits de l'homme.*

*Monsieur le Président,*

*Votre présence à Luxembourg témoigne de la volonté de votre peuple de se joindre à cette expérience unique dans l'histoire.*

*Dans vos prisons vous avez déjà rêvé de jours meilleurs en vous imaginant les douze étoiles du drapeau européen.*

*Les douze étoiles ne sont pas un nombre fixe. D'autres nations européennes pourront se joindre à la Communauté, tel est le principe inscrit dans le Traité.*

*Votre pays vient de réaliser un premier ancrage important en devenant membre du Conseil de l'Europe qui est par excellence le gardien de la démocratie et des droits de l'homme. Le Luxembourg, soyez en assuré Monsieur le Président, sera l'ami de la République Tchéque et Slovaque dans son retour vers l'Europe.*

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

*Je vous prie de bien vouloir lever votre verre à la santé de Monsieur le Président et Madame Havlova ainsi qu'à l'amitié entre nos deux peuples.*

### Allocution de Monsieur le Président Havel

*Votre Altesse Royale,*

*Je vous remercie tous pour ce chaleureux accueil dans le pays où nous arrivons avec l'étrange sentiment de ne pas être étrangers les uns aux autres bien que nos langues soient différentes. Mais elles furent parlées par nos aïeux luxembourgeois communs que vous venez d'évoquer. A leur époque l'Europe n'était ni unie, ni unique et les États ne se délimitaient pas en tant qu'États nationaux. C'est Charles IV, fils de Jean de Luxembourg, dit l'Aveugle, et d'Elisabeth des Przemyslides qui fut le bâtisseur de l'État tchèque. De la même manière que son père, il incarnait l'universalité européenne vers laquelle nous commençons à nous diriger à nouveau, malgré une forme et un contenu différents.*

*Or, non seulement nous évoquons aujourd'hui nos attaches historiques, mais nous tenons à réaffirmer notre recherche des perspectives nouvelles de coopération et de notre volonté de faire participer la Tchécoslovaquie aux processus d'intégration européenne.*

*Nous apprécions notre visite au Luxembourg qui, en sa qualité de pays président les Communautés européennes, soutient la Tchécoslovaquie dans ses efforts visant à conclure au plus vite les conventions d'association. Nous serions très heureux si, avant leur signature, nous pouvions éliminer les derniers obstacles limitant les importations tchécoslovaques au Luxembourg.*

*Je suis très heureux que nous ayons signé ensemble l'accord tendant à éviter la double imposition et l'évasion fiscale, accord qui contribuera sans doute à créer un climat favorable pour l'activité du capital luxembourgeois en Tchécoslovaquie. Il y aura également une possibilité de tirer une leçon de l'exemple luxembourgeois de restructuration de la métallurgie. La Tchécoslovaquie est confrontée à une énorme série de problèmes qu'elle doit régler, dont une industrie obsolète et peu efficace. Nous devons également limiter la production du fer au profit des technologies industrielles de pointe qui font défaut dans notre pays. Par ailleurs, nous souhaitons créer des emplois nouveaux et éviter ainsi le chômage inutile qui va obligatoirement accompagner les changements nécessaires dans le tissu industriel.*

Dans la matinée du 19 mars 1991 eut lieu à l'aéroport du Findel la cérémonie du départ. A leur arrivée à l'aéroport, Monsieur le Président Havel et Madame Havlova, accompagnées de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, furent salués par les mêmes personnalités luxembourgeoises qu'à leur arrivée à Luxembourg. Monsieur le Président et le

*Je suis convaincu que c'est précisément dans votre pays que nous allons tirer des leçons pour définir notre voie à venir. Votre croissance et votre conjoncture économiques sont admirables. J'étais surpris d'apprendre que vous veniez de lancer un deuxième satellite et je suppose que c'est un terrain aussi où nos deux pays pourraient collaborer. Nous apprécions l'offre luxembourgeoise de stages destinés aux employés de banques et d'institutions financières tchécoslovaques.*

*Nous tenons à ce que s'élargisse la coopération dans le domaine de la culture, dans l'éducation nationale et la santé publique où il y a nombre de possibilités de contacts et d'échanges.*

*J'aimerais remercier tous les Luxembourgeois pour avoir préparé l'exposition sur l'histoire commune de nos deux pays et une exposition de l'art tchécoslovaque. Tout spécialement je tiens à remercier Votre Altesse Royale pour le plaisir que vous tous m'avez préparé au théâtre.*

*La culture européenne est une notion commune désignant une grande variété de différentes cultures des régions constituant l'Europe. Ce continent est en reconstruction, en refonte. Vous venez de parler, Votre Altesse Royale, des douze étoiles sur le drapeau de l'Europe et de leur nombre qui n'est pas immuable. Je saisis fort bien votre message. Permettez-moi d'essayer de reprendre votre propos afin d'exprimer ma supposition que ces étoiles sont en réalité beaucoup plus nombreuses, aussi nombreuses que les régions sur ce continent. Il dépend de nous tous qu'elles deviennent des étoiles de paix, unies dans un cercle plus grand que celui du drapeau de l'Europe actuelle.*

*Votre Altesse Royale,*

*je vous remercie de votre aimable accueil dans le pays où nous sommes venus avec le sentiment de ne pas être des étrangers.*

Grand-Duc passèrent en revue un détachement d'honneur de l'Armée. Après l'exécution des hymnes nationaux, Monsieur le Président Havel et Madame Havlova prirent congé de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse et montèrent à bord de leur avion qui les emmena à Bruxelles.

## L'ordination épiscopale de Monseigneur Fernand Franck, Archevêque de Luxembourg

Dans un message, adressé le 21 décembre 1990 au peuple luxembourgeois, Monseigneur Jean Hengen, Archevêque de Luxembourg, a fait connaître la nouvelle de sa démission comme Archevêque de Luxembourg et de la nomination de Monseigneur Fernand Franck comme nouvel Archevêque de Luxembourg. Nous reproduisons ci-après ce message :

*«Leift Lëtzebuenger Völlek,*

*Am «Osservatore Romano» vun haut, dem 21 Dezember 1990, steet d'Noriicht, datt de Pooft méng Demissioun als Erzbëschof vu Lëtzebuerg ugeholl huet. Ech hat him se, sou wéi d'Kierchrecht et virschreift, am Oktober 1987 mat 75 Joër gefrot. Zougläich steet och am «Osservatore Romano», datt de Pooft eiser Erzdiözees e neien Erzbëschof gin huet. An dat as de Monseigneur Fernand Franck. Zënter 1977 as hien zu Roum Generalsekretär vun de päpstleche Missiounswierker.*

*Mir freën eis iwwert déi Ernennung. Ech si sécher, datt Geeschlech a Laien an dat ganz Lëtzebuenger Völlek méng Freed deelen. Mir wëllen trei a fest zou eisem neien Erzbëschof ston an hie mat eiser Sympathie an eisem Gebiet ëmgin. E soll op eis ziele kënnen a mir wëlle mat him zesummeschaffen, fir datt eis léif Lëtzebuenger Kierch an Eenegkeet a Fridden, wéi bis elo, hire Wee an eng nei Zäit virugeet.*

*Duerzou solle Maria, eis Patréinesch, an den hellege Willibrord,*

*eise Patréiner, hire Sege gin!*

*Lëtzebuerg, den 21 Dezember 1990*

*Jean Hengen, Erzbëschof vu Lëtzebuerg»*

Rappelons que Monseigneur Jean Hengen, docteur en théologie, licencié en philosophie et en droit canonique, Dr. theol. h.c. est né à Dudelange le 23 novembre 1912. Il fut ordonné prêtre à Rome le 27 octobre 1940, nommé vicaire de la paroisse Notre-Dame à Luxembourg, le 20 août 1945, Chancelier de l'Evêché, le 1er août 1949, Vicaire général le 6 juin 1955 et Chanoine titulaire, le 14 août 1956. Il fut élu Evêque titulaire de Calama et coadjuteur avec droit de succession de Monseigneur Léon Lommel, évêque de Luxembourg, le 8 avril 1967 et sacré en la cathédrale de Luxembourg le 4 juin 1967. Mgr Hengen est devenu Evêque de Luxembourg le 12 février 1971, Archevêque à titre personnel le 16 mai 1985 et Archevêque de Luxembourg, le 23 avril 1988.

Monseigneur Fernand Franck est né le 6 mai 1934 à Esch-sur-Alzette et il fut ordonné prêtre le 29 juin 1960 à Münster en Westphalie. Il a été nommé vicaire à Differdange-Fousbann en 1960, curé à Clausen en



1971, puis Secrétaire général de l'Oeuvre pontificale pour la propagation de la foi à Rome le 1er octobre 1977 et également secrétaire de l'Oeuvre pontificale de Saint-Pierre Apôtre le 27 mai 1988 ainsi que Conseiller ecclésiastique à l'Ambassade du Grand-Duché près le Saint-Siège le 19 novembre 1981.

Avant son ordination épiscopale, Mgr Fernand Franck a prêté le serment prévu par la loi au cours d'une cérémonie qui a eu lieu le 31 janvier 1991 au Ministère d'Etat en présence de Monsieur Jacques Santer, Premier Ministre, Ministre d'Etat, du Vicaire général Mathias Schiltz et de l'Archevêque démissionnaire Mgr Jean Hengen.

Le texte du serment, tel qu'il a été modifié par la loi du 30 janvier 1991 portant modification de la loi du 30 avril 1873 sur la création de l'évêché est le suivant :

«Je jure par Dieu et sur l'Ecriture Sainte et je promets de garder obéissance et fidélité au Souverain Grand-Duc et au Gouvernement établi par la Constitution du Grand-Duché de Luxembourg et de m'abstenir de tout acte qui soit contraire à la paix publique et à la sécurité du Grand-Duché».

La cérémonie de l'ordination de Monseigneur Fernand Franck eut lieu le 2 février 1991 en la cathédrale de Luxembourg en présence de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et le Grand-Duc Héritier. C'est Monseigneur Jean Hengen, Archevêque, assisté de Mgr José T. Sanchez, Archevêque et Mgr Hermann Joseph Spital, Evêque de Trèves, qui procéda à l'ordination de Mgr Fernand Frank comme Archevêque de Luxembourg.

## SOMMAIRE

- La cérémonie de la fête nationale luxembourgeoise .....	1
- Ouverture de la 54e Fête Internationale de Luxembourg .....	2
- La Fête Joseph Beck 1991 rendue à Monsieur Carlos Silva, Premier Ministre de Portugal .....	7
- Visite officielle à Luxembourg de Monsieur Francisco Mairal, Premier Ministre de Malte .....	11
- L'inauguration de l'exposition "Joseph Luxembourg" à Anvers .....	13
- Débat de Monsieur Pierre Gispelin, ancien ministre, président d'honneur de la Chambre des Députés .....	15
- Mission économique aux Etats-Unis .....	17